

JUIN

*bulletin officiel  
municipal  
1992*



N° 8

# *Sommaire*

- COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
- VOYAGE AU CENTRE DU BUDGET
- CLASSE DÉCOUVERTE
- CLASSE DE NEIGE
- VIE QUOTIDIENNE
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
- CRECHE FAMILIALE
- ETAT CIVIL
- CENTRE DE LOISIRS
- VIE ASSOCIATIVE
- SUBVENTIONS

## Compte-Rendu du conseil municipal

Du 20 mars 1992

**Etaient présent :** MM. MARSIGNY, RAFFARD de BRIENNE, LUISIN, Mmes HERBET, MARTEAU, DEBOIS, MENEZ, MM. PRINCE, CIVELLI, DEHU, BOCHAND, PISSY, BENN.

**Etaient représentés :** M. CHAMPAGNE par Mme HERBERT.  
Mme ZEMB par M. LUISIN.  
M. ROUSSEL par M. MARSIGNY

**I - BUDGET PRIMITIF 1992 :** Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- Section de Fonctionnement : 7 722 483 F
- Section d'investissement : 2 900 058 F

**II - FISCALITÉ LOCALE :** Le produit des contributions directes nécessaires à l'équilibre du budget s'élève à 6178970 F, ce qui apporte une majoration du taux des 4 taxes de 2% qui se trouvent fixées à

-Taxes d'Habitation	4,92%
-Taxes Foncières propriétés Bâties	8,85%
-Foncier non bâti	31,86%
-Taxes Professionnelle	5,48%

### III - AFFAIRES FINANCIERES :

#### 1 - Tarif des allocations 1992

Allocation de fournitures scolaires :	250 F au lieu de 150 F
Allocation militaire :	400 F
Prime à la naissance :	600 F

#### 2 - Voyage de fin d'année scolaire

Ecole Primaire :	4 700 F au lieu de 4 500 F
Ecole Maternelle :	2 500 F au lieu de 2 250 F

#### 3 - Concessions de cimetières : augmentation d'environ 3%, à compter du 1er avril 1992

Concessions perpétuelles :	jusqu'à 3 m <sup>2</sup> : 290 F
	de 3 à 6 m <sup>2</sup> : 425 F
	plus de 6 m <sup>2</sup> : 520 F

Concessions temporaires :	30 ans (3 m <sup>2</sup> maximum) : 73 F
	15 ans (3 m <sup>2</sup> maximum) : 37 F

#### 4 - Tarifs de location de salle : augmentation d'environ 3% à compter du 1er avril 1992.

Mariages banquets	2 700 F (la journée)
	1 350 F (la journée supplémentaire)

Exposition ventes, Arbres de Noël	2 900 F (la journée)
Soirées dansantes	1 450 F (la journée supplémentaire)
Réunions, séminaires	1 350 F (la journée)
Vin d'honneur	800 F (pour 6 H maximum)
Location du gymnase	7 500 F (la journée)

*Les habitants de CLAIROIX bénéficient d'un demi tarif.*

**IV - CLASSE DE DECOUVERTE :** Elle a eu lieu du 23 au 28 mars 1992 à Nouan le Fuzellier.

Montant du séjour =	40 500 F
Participation de la commune 55% =	22 275 F
Participation de l'école =	3 750 F
Participation Association "la joie des Tiots Clairoisiens" =	4 800 F
Participation des familles =	9 675 F

**V - MOBILIER ET MATERIEL :**

Mobilier pour la 3e classe Ecole maternelle :	50 000 F
Etagères pour la bibliothèque de l'école primaire :	10 000 F
Matériel pour les Services Techniques et véhicule pour les Sapeurs-Pompiers :	165 000 F

**VI - TRAVAUX :**

Démolition maison ROUSSELLE :	50 000 F
Travaux bureaux de poste :	20 000 F
Plantations dans le parc, la société Compiègne Paysage est retenue	

**VII - REGIME INDEMNITAIRE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :**

Un décret du 6 septembre 1991 a supprimé les primes et indemnités des Fonctionnaires Territoriaux, aussi, le conseil décide :

- d'instituer un forfait maximum d'heures supplémentaires de 25 h par mois (personnel catégorie C);
- d'instituer l'indemnité forfaitaire de travaux supplémentaires maximum pour le personnel de catégorie B.

**VIII -CENTRE AERE :**

Le conseil émet un avis favorable à la création de camps pour adolescents pendant le mois de Juillet sous la direction de Mme PICCONE.

**IX - BIBLIOTHEQUE :**

Les gens de l'extérieur peuvent adhérer à la bibliothèque gratuitement :

**X - JUMELAGE**

Prévu à DORMITZ le 1er mai 1992

*Affiché en exécution de l'article L 121.16 du Code des Communes.*

Le 25 Mars 1992

Le Maire

# Budget

## VOYAGE AU CENTRE DU BUDGET

Nous avons vu que les recettes de fonctionnement de la commune s'élevaient à 4 230 F par habitant : comment sont-elles dépensées?

S'il est facile d'identifier les dépenses directement liées aux services visibles :

Ordures ménagères ( par habitant) :	38 F
Entretien des bâtiments, espaces verts et voirie :	430 F
Subventions aux sociétés, participations, aide sociale :	705 F
Aide aux écoles, centre aéré :	162 F
Fêtes :	36 F

Il est plus difficile d'affecter :

Les frais de personnel :	785 F
Les frais généraux :	191 F
Les indemnités des élus :	49 F

Il nous reste alors 1 730 F par habitant.

450 F servent à payer les intérêts des emprunts, qui bien que classées dans les dépenses de fonctionnement servent à financer les investissements.

Le total de nos dépenses dites de fonctionnement est donc de 2 950 F, ce qui est plus bas que la moyenne française (4 597 F) mais normal pour une commune de notre taille (les communes de moins de 2 000 habitants sont à 2 666 F, de 2 à 5 000 habitants 3 195 F).

Il faut noter toutefois que l'état nous transfère de plus en plus de charges sans compensation, ainsi commençons nous à payer certaines dépenses de collège.

Restent toujours (et heureusement) 1 280 F et c'est ici que disparaît la comparaison avec le budget d'une famille car le rôle de la commune est d'abord de rendre service à ses habitants dans les règles du bien public.

Elle n'a pas à mettre de coté pour préparer sa retraite et faire face à la maladie ou au chômage; au contraire elle doit utiliser au mieux cet argent en obtenant le maximum de subventions pour les investissements publics.

Ainsi avons nous reçu près de 780 F de subvention par habitant en 1990.

Avec nos 1 280 F cela fait près de 1 960 F or nous avons engagé des investissements supérieurs sans emprunter et en remboursant même 230 F de prêts par habitant. Comment est ce possible?

La principale raison en est le décalage entre réalisation et paiements. Comme toute entreprise nous bénéficions du crédit de nos fournisseurs.

D'autre part chaque investissement prend du temps à réaliser or la comptabilité publique nous oblige à prévoir le financement de chaque projet comme s'il était terminé dans l'année. C'est une prudence justifiée dans le cadre de l'emploi de deniers publics. Enfin la mairie a réussi à faire débloquer les subventions suffisamment rapidement.

En résumé nous avons 4 230 F de recettes et reçu 780 F d'aides diverses à l'investissement, nous avons payé 2 950 F de dépenses courantes, remboursé 230 F d'emprunt et réglé 950 F de dépenses d'investissement. Il restait donc de l'argent en caisse ce qui est normalement une bonne chose mais nous verrons la prochaine fois que nous avons intérêt à fortement augmenter nos investissements et gérer notre endettement.

J'aimerais enfin rendre hommage à M. FRANIATE, il avait donné l'idée de cette présentation avec le tact et l'intelligence à la portée de tous que nous lui connaissions. C'est peu dire qu'il nous manque.

Michel ROUSSEL

## *Classe de Découverte*

La classe de découverte de l'Ecole Maternelle s'est déroulée du 23 au 28 Mars au Domaine de CHALES dans le LOIR ET CHER.

Malgré le temps pluvieux, les enfants ont pu visiter le Château de CHAMBORD, faire une promenade en Calèche dans le parc, voir la fabrication du fromage de chèvres et visiter une ferme.

Ils côtoyaient à l'intérieur du Domaine, les cerfs, sangliers, daims, canards, faisans et autres animaux.

Enfin, un musée d'animaux empaillés (animaux trouvés morts sur le domaine) leur montra la richesse de la faune.

Un très bon séjour dans les locaux agréables dont on se souviendra longtemps.

# Classe de Neige

**Du 7 au 28 Janvier 1992**

Le chalet LES CABRIOLES à BURDIGNIN - entre ANNEMASSE et THONON - a accueilli 17 clairoisiens du CM1, pendant 20 jours. Le séjour se déroula fort bien. Une bonne ambiance régna constamment entre les cinq classes, ce qui permit d'organiser les activités suivantes :

- visite à la fromagerie (fruitière)
- sortie nature en raquettes
- randonnée pique-nique dans la neige
- excursion à CHAMONIX
- bals du samedi soir
- veillées communes
- soirée apiculteur...

**SKI** : Grâce à une chute de neige providentielle, la 1ère nuit de notre arrivée, nous pûmes pratiquer le ski à la petite station d'HABERE POCHE à cinq minutes de là. La couche, bien que modeste, permit d'assurer toutes les leçons, ainsi que le passage - réussi - des étoiles.

Profitions de cet article pour rappeler l'aide exceptionnelle qu'apporte l'Association des Parents d'Elèves.

Cette Association DONNE 550 F à chaque famille, versés directement à la mairie - et une subvention, pour des frais sur place. Cet argent ne leur tombe pas du ciel. provient notamment de la KERMESSE, et des programmes vendus par l'école. Tous les parents profitent de l'Association.

Tous les parents doivent donc se sentir concernés, aussi par ses activités bénévoles.

Gérard DEMONCEAU

*Classe  
de  
Découverte*



## RAPPEL - ORDURES MENAGERES

Lorsque le lundi ou le jeudi sont jours fériés, le ramassage des ordures ménagères a lieu le lendemain.

## ARRETE PREFECTORAL REGLEMENTANT PROVISOIEMENT L'USAGE DE L'EAU COMPTE TENU DE LA SECHERESSE

Dans le but d'économiser l'eau et de réserver celle-ci aux usages strictement indispensables :

### Mesures relatives aux particuliers :

- Le lavage privé des voitures est interdit de même que l'arrosage des pelouses.
- Il est par ailleurs fait appel au civisme de chacun pour réduire sa consommation d'eau et supprimer tout gaspillage en prenant toutes dispositions relatives à la vie courante.
- D'autres mesures concernent les collectivités, les entreprises et les agriculteurs.

Cet arrêté du Préfet de l'Oise en date du 24 AVRIL 1992 est affiché dans le panneau Municipal situé rue de l'Aronde.

## BIENVENUE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nous vous rappelons que la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE EST OUVERTE :

- Les mardis de 17H 00 à 18H 30
- Les mercredis de 16H 00 à 18H 00
- Les samedis de 10H 30 à 11H 30

Pendant les vacances scolaires

- Ouverture uniquement : Les mercredis de 15H 00 à 17H 00.

*Une équipe sympathique accueille les lecteurs de tous âges.*

**PRET GRATUIT - VENEZ NOMBREUX !!!! - NOUS VOUS ATTENDONS !**



## *Crèche Familiale*

**La Maison des Enfants** Propose aux mères de familles un vrai métier à domicile :

### **ASSISTANTE MATERNELLE.**

Renseignements auprès de la Directrice :  
 Mme DINOIR - LA MAISON DES ENFANTS  
 72 Impasse Levêque - 60200 MARGNY-LES-COMPIEGNE

## *Etat Civil*

### **Naissances :**

LAFAY Guillaume Pierre	12/01/1992
BELALI Mourard	26/02/1992
VAUQUIERES Axelle Aurore	05/03/1992
LUISIN Paul Vincent	18/03/1992
BREDEMUS Pierre	20/04/1992

### **Mariages :**

CHEMIN Jean-Christophe Claude Paul et VANPOUILLE Laurence Odette Renée	09/05/1992
---	------------

### **Décès :**

DUPUIS Félicienne ép. BAYART	10/10/1991
DECOMBLE Jeanne Marie Vve BIGNON	04/01/1992
BUTIN Robert Etienne	08/01/1992
SARTOR Elsa Vve BURGAZZI	27/01/1992
FRITZ Michel AUGuste André	03/02/1992
LAPORTE Marcel Henri	17/02/1992
LALLEMANT Marie Thérèse Vve DURAND	19/02/1992
CUVELLIER Jérôme Raymond Daniel	24/04/1992
POINTE Cécile Irène Vve DEMAREST	28/04/1992

# Centre de Loisirs

**Du 13 Juillet au 7 Août 1992**  
**Ouvert au 4-17 ans**

**Nouveauté** : 2 formules cette année :

## 4/16 ans

Centre de loisirs à la semaine ou à la journée à la Salle Polyvalente de CLAIROIX ouvert à tous avec de nombreuses activités proposées : JEUX DE PLEIN AIR, ACTIVITES MANUELLES, PISCINE, RANDONNEES, CAMPING ...

## 15/17 ans

Deux camps "d'Ados" vous sont proposés :

- 1/ Séjour à BRIOUDE (Massif Central) du 15 au 25 juillet : pour un stage de CANOE - KAYAK
- 2/ Séjour en Normandie du 28 Juillet au 6 Août : avec un stage de CHAR A VOILE, SPEED-SAIL

Pour tous renseignements, s'adresser  
à la Mairie ou à Madame PICCONE, à l'Ecole Maternelle.

Toutes les formules sont possibles : participation à un seul ou aux deux camps.

**SI VOUS SOUHAITEZ QUE CE PROJET DEVIENNE REALITE**

*Faites vous connaitre rapidement à la mairie au moyen du bon réponse ci-après.*



### BON D'INSCRIPTION

NOM : ..... PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

.....

SEJOUR SOUHAITE : .....

---

## BOULE AMICALE DE CLAIROIX

---

- **6 septembre** : concours 32 doublettes inter plus un concours jeunes  
Jet du but 8H 30 - Jeunes 10H 00
  
- **26 septembre** : sport loisirs plus de 50 ans concours illimité  
plus un 16 doublettes pour autres joueurs.  
Jet du but 13H 30

La BAC actuellement participe a divers concours propagande. Les Inter Clubs courant Juin le fédéral prévoit son concours de pointage annuel du 14 juillet le B.A.C. a une activité sportive certaine méconnue dans la localité.

---

## TENNIS CLUB CLAIROIX

---

Amis du Tennis

Monsieur LORIAUX ayant abandonné la présidence du Club celle-ci es désormais assurée par Michel VAUTIER, Vice-Président et Patrick PETIT Trésorier. Une assemblée générale aura lieu en fin d'année 92 pour réélire un comité-directeur. Pour le bon fonctionnement du club, toute personne intéressée par la compétition ou le sport-loisir sera ia bienvenue. Actuellement, nous possédons 3 courts de tennis, 1 couvert à la salle polyvalente et 2 extérieurs au centre sportif, rue du Marais. Des leçons de tennis sont envisageables. D'autre part le Club dispose d'un local en cours de construction pour échanger, créer des idées et repartir sur de bonnes bases.

Le prix d'une saison vous en coûtera (licence comprise) :

Enfant de 8 à 12 ans :	170 F.
Jeune de 13 à 18 ans :	190 F.
Adulte :	330 F.
Couple :	560 F.

Pour tout renseignement : **Michel VAUTIER Tél. 44 83 46 98**  
**Patrick PETIT Tél. 44 83 47 96**

*Une permanence a lieu tous les samedis de 11h00 à 12h00, pour les inscriptions,  
à la salle polyvalente.*

---

## VIVRE À CLAIROIX

---

**Début septembre** : concours de pétanque ouvert à tous.

---

## TIOTS CLAIROISIENS

---

Tavence **le 1 - 2 - 3 Août** à la fête communale.

---

## LES AINÉS DE L'ARONDE

---

Repas des anniversaires des adhérents (ceux qui sont nés aux mois de Mai et Juin) : **le 2 juillet**.

Repas au restaurant pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer.  
Déplacement en voitures : **le 30 juillet**.

Journée à la mer : **le 8 septembre**.

---

## LES JEUNES ET LA FAMILLE

---

Inter Sociétés organisé par l'association **le 13 septembre**.

---

## LE FOOTBALL CLUB DE CLAIROIX

---

*VOUS PRESENTE*

### LE BILAN DE SA SAISON 1991 - 1992

Avec ses 135 licenciés soit : 40 seniors, 75 Jeunes de débutants A, Juniors encadrés par 20 dirigeants le FCC a effectué une saison satisfaisante :

**Equipe A** 2e de 2° Div. Monté en Div. Supérieure

**Equipe B** 5° de 4° Div. se maintient après son accession l'année dernière

**Equipe Junior - Minimes et Pupilles** se classent aux 2° et 3° places dans leurs groupes respectifs.

**Les équipes Poussins et débutants** nombreux cette saison se sont bien comportés.

Le FCC a une structure administrative bien établie avec un bureau dynamique, une trésorerie saine grâce à la subvention municipale à l'aide de sponsors généreux et aux diverses manifestations organisées par le Club (loto, bal, etc...). Avec sa vingtaine de dirigeants qui encadrent les équipes il règne au sein du Club une très sympathique ambiance.

Sur le plan technique le Club a eu la chance de recruter un excellent entraîneur Bernard Lequy et des joueurs de qualité.

Il faut aussi souligner le travail accompli par nos deux jeunes entraîneurs Raphael DA SILVA et Philippe DEMATOS qui assurent l'entraînement chaque mercredi d'une cinquantaine de jeunes dont 80% sont de Clairoux.

Le Club a permis à ces deux jeunes entraîneurs de gravir un nouvel échelon dans la fonction en leur faisant suivre un stage.

Il faut aussi souligner l'aide de la Municipalité qui améliore nos équipements en nous installant un éclairage convenable pour le terrain d'entraînement et en procédant à la réfection de notre terrain principal. Mais l'activité de la société et la position obtenue dans la hiérarchie du foot nous oblige à devenir exigeants sur le délai d'installation de vestiaires conformes.

Pour terminer veuillez noter les dates de nos diverses manifestations ; que nous organisons pendant l'inter-saison afin de nous permettre de grossir nos ressources car vu le nombre de joueurs nous avons besoin d'une trésorerie solide.

## *Dans Clairoux*

- **Le Dimanche 5 Juillet** de 9 à 18 heures Brocante avec animation sur podium
- **Le Mardi 14 Juillet** Stands de jeux divers.

## Numéros utiles...

**MAIRIE** : Tél. : 44 83 29 11

Bureaux ouverts : du Mardi au Samedi de 8h45 à 11h30  
le Mercredi après midi de 15h00 à 17h00

**DISPENSARE** :

Mme ROUSSEL, infirmière, reçoit : le jeudi de 13h 30 à 16h.

Mme LEFEVRE, Assistante Sociale reçoit :

le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 14H00 à 16H00

Consultations nourrissons, le mercredi tous les 15 jours  
de 9H00 à 11H30

**POSTES ET TELECOMMUNICATIONS** : Tél. : 44 83 25 14

**PERCEPTION MUNICIPALE** : Tél. : 44 83 34 33

**ASSOCIATION D'AIDE ET SOINS A DOMICILE** :

Tél. : 44 40 25 83 ; 44 40 29 73

**GENDARMERIE** : CHOISY AU BAC : Tél. : 44 85 27 42

**POMPIERS** : chef de Corps : Mr BOCHAND Jacky

Tél. : 44 83 43 89 ; 44 83 28 73

**EAU** : Société Lyonnaise des Eaux / DUMEZ Tél. : 44 23 30 96

**ELECTRICITE** : S.I.C.A.E.O Tél. : 44 76 20 01 ; 44 42 50 19

**CABINET MÉDICAL** : Docteurs Lavalard et Leblond  
22, rue du Marais Tél. : 44 83 12 54

**PHARMACIE** : Madame FIGUE  
22, rue de l'Aronde Tél. : 44 83 29 00

**VÉTÉRINAIRE** : Docteur Vincent  
11, rue Marcel Begnaudier Tél. : 44 83 38 25

**KINÉSITHÉRAPEUTE** : Chanteau Michel  
10, rue Germaine Sibien Tél. : 44 83 32 74

# Feuille Réponse

BULLETIN à RENVOYER ou à DEPOSER à LA MAIRIE DE CLAIROIX

- SUJETS QUE JE VOUDRAIS VOIR ABORDES PAR LE BULLETIN MUNICIPAL.

.....

.....

.....

.....

.....

- SI VOUS SOUHAITEZ UNE REPONSE, INDIQUEZ :

Vos Noms ..... Prénoms .....

Adresse .....

.....

- QUE PENSEZ-VOUS DE CE BULLETIN ?.....

.....

.....



